



Locataires,

**Grâce aux contrôles de charges locatives
effectués par les associations
de locataires SLC-CSF :**

**Le Syndicat a obtenu que Paris Habitat
rembourse 4 Millions €
en 2024 pour des charges d'entretien ménager
à tous les locataires des groupes
sur lesquels une entreprise assure l'entretien ménager
Cela signifie aussi une **économie définitive**
de 900 000 € par an depuis 2025**

**Plusieurs centaines de milliers d'euros
de charges indues
ont été remboursées ces 4 dernières années
sur l'ensemble des groupes des associations SLC-CSF**

**Le SLC-CSF
travaille constamment
à la MAITRISE des charges locatives
et veille à la DEFENSE de vos droits**

**SOUTENEZ SES ACTIONS
EN VOTANT
POUR LA LISTE SLC-CSF
aux prochaines élections du 24 novembre 2026**